

**Prairie peu intensive (612) variante 2 en zone Rainette selon plan**

SPB (Qualité niv. 1 selon OPD)	Réseau écologique	Qualité écologique de niveau 2 selon OPD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fumure azotée sous forme de fumier ou de compost uniquement</li> <li>- Produit phytosanitaire interdit (uniquement traitement plante par plante pour les plantes à problèmes, s'il est impossible de les combattre raisonnablement par des moyens mécaniques)</li> <li>- Date de 1<sup>ère</sup> coupe. 15 juin (Plaine – colline), 1<sup>er</sup> juillet (Montagne 1 et 2), 15 juillet (Montagne 3 et 4)</li> <li>- Une coupe annuelle minimum, broyage interdit et exportation de la récolte obligatoire</li> <li>- Pacage d'automne autorisé entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre si les conditions du sol le permettent</li> <li>- Les réensemencements sont soumis à une demande d'autorisation et doivent être effectués avec des mélanges floraux adaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette mesure n'est pas compatible avec les parcelles faisant l'objet d'un contrat avec la FMD</li> <li>- Date de la première de la surface au libre arbitre de l'agriculteur sur 90% de la surface.</li> <li>- Seconde fauche sur 90% de la surface 8 semaines après la première coupe. Les 10% restants restent en place jusqu'à l'année suivante. Pâturage des 10% laissés sur pieds tolérée.</li> <li>- Fauche centrifuge (du centre vers l'extérieur). Si les conditions topographiques ne le permettent pas, fauche en ligne à vitesse réduite tolérée</li> <li>- Pas d'utilisation du conditionneur. S'il n'est pas possible de le déclencher, l'ouvrir au maximum lors de la fauche</li> <li>- Cette variante est inscrite sur le contrat du réseau écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'espèces végétales indicatrices de qualité</li> <li>- Conditionneurs interdits</li> </ul>

**Réseau Ecologique : Vendline-Coeuvatte. Période 2018-2025**

	<p>Recommandation(s)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pré-fanage au sol pendant 8 heures au minimum</li><li>- Réensemencement pour améliorer la qualité florale après conseil et demande d'autorisation</li><li>- Hauteur de coupe à 7 cm minimum</li><li>- L'utilisation de système d'effarouchement ou de détection des faons et des levreaux. Se renseigner auprès de la Fédération des chasseurs jurassiens ou à l'Office de l'environnement.</li></ul>	
--	--	--

PROJETS

**Réseau Ecologique : Vendline-Coeuvatte. Période 2018-2025**

<p><b>Plantes indicatrices</b></p>	<p><i>Sanguisorba minor</i> (Petite sanguisorbe)  <i>Knautia/Scabiosa</i> (Knautie, Scabieuse)  <i>Hieracium pilosella</i> (Epervière piloselle)  <i>Salvia pratensis</i> (Sauge des prés)  <i>Succisa pratensis</i> (Succise des prés)</p>
<p><b>Espèces concernées</b></p>	<p><i>Hyla arborea</i> (Rainette)  <i>Lepus europaeus</i> (Lièvre brun)  <i>Lanius collurio</i> (Pie grièche écorcheur)  <i>Saxicola rubetra</i> (Tariet des prés)  <i>Saxicola torquata</i> (Tariet pâtre)  <i>Carduelis cannabina</i> (Linotte mélodieuse)  <i>Carduelis carduelis</i> (Chardonneret élégant)  <i>Sylvia communis</i> (Fauvette grisette)  <i>Brintesia circe</i> (Silène)  <i>Euphradrias a. aurinia</i> (Damier de la Succise)  <i>Melanargia galathea</i> (Demi-Deuil)  <i>Apis mellifera/Osmis cornuta/ Eucera nigriscens</i> (Abeilles mellifères et sauvages)  <i>Lacerta agilis</i> (Lézard des souches)  <i>Coronella austriaca</i> (Coronelle lisse)</p>
<p><b>Justification de la mesure</b></p>	
<p>Ce type de surface offre une grande diversité florale qui attire de nombreux insectes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Silène: ne vit que dans les terrains secs (PPS), hiberne dans l'herbe haute, besoin de structures (tas de bois/cailloux) tous les 50 m, PPS à mettre sous contrat LPN,</li> <li>- Demi-Deuil: aime les prairies riches en fleurs, œufs déposés dans l'herbe haute, chenilles épargnées par les fauches espacées et hibernation sur les graminées,</li> <li>- Lièvre: trouve des refuges pour s'abriter et abriter sa progéniture, le respect du mode d'exploitation est importante pour la sauvegarde des levrauts,</li> <li>- Pie grièche écorcheur: chasse dans ce milieu lorsqu'il est situé à proximité de haie ou de bocage,</li> <li>- Chevêche d'Athena: milieu qui sert de garde-manger lorsqu'il est situé en bordure de verger, à mettre sous contrat LPN pour assurer une exploitation correcte si la présence de Chevêche est attestée,</li> <li>- Rouge queue à front blanc: chasse dans ce milieu lorsqu'il est situé à proximité de vergers.</li> <li>- Les reptiles recherchent les lieux ensoleillés offrant un abri tels des tas de pierres ou de bois, planches, buissons, etc.</li> <li>- Les oiseaux nichant au sol ont besoin des hautes herbes pour dissimuler leur nid.</li> <li>- Le préfanage évite que les insectes ne se retrouvent exportés de la parcelle dans les balles d'ensilage ou dans l'autochargeuse.</li> </ul>	